

> Médecins omnipraticiens

Prolongation de la Lettre d'entente n° 387 – Télémédecine en centre d'hébergement de longue durée

Le ministère de la Santé et des Services sociaux et votre fédération ont convenu de prolonger la [Lettre d'entente n° 387](#) jusqu'au **31 août 2026**.

Pour plus de détails sur les modalités de rémunération de cette lettre d'entente, consultez l'[infolettre 233](#) du 29 novembre 2023.

c. c. : Agences de facturation commerciales

Courriel et site Web	Téléphone	Heures d'ouverture
www.ramq.gouv.qc.ca/courriel	Québec 418 780-4208	Du lundi au vendredi,
www.ramq.gouv.qc.ca/fr/professionnels	Montréal 514 687-3612	de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30
	Ailleurs au Québec 1 888 330-3023	(mercredi de 10 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30)